

GIS Collège International des Sciences du Territoire Rapport sur la « Demande sociale »

Sommaire

1. Introduction : pourquoi l'atelier, comment	2
1.1. Distinctions lexicales	
1.2. Les questions posées par l'atelier	
1.3. Fonctionnement de l'atelier	
2. Qui sont les commanditaires et sur quels sujets ?	5
2.1. Organismes publics nationaux	
2.2. Le rôle croissant des collectivités locales notamment d'Ile-de-France	
2.3. Des organismes internationaux encore peu mobilisateurs	
2.4. Et les entreprises ?	
3. De la recherche au conseil, quelles formes de commande ?	8
3.1. Des contrats de recherche...	
3.2. ... très souvent prolongés par des aspects pré-opérationnels ou opérationnels	
3.3. Contrats d'études	
3.4. Expertise scientifique et conseil	
3.5. Packages	
3.6. L'expérience de l'Urmis	
4. Quelles limites ?	12
4.1. Pilotage trop institutionnel voire politique et liberté de publier	
4.2. Absence de « culture recherche »	
4.3. Appauvrissement méthodologique	
4.4. Le problème des délais	
5. Quels apports pour la recherche ?	14
5.1. Financement	
5.2. Formation et insertion professionnelle des étudiants : le rôle des masters	
5.3. Intelligence collective et affinement des thématiques de recherche	
5.4. Accès aux données	
5.5. Accès aux acteurs de terrain	
5.6. Coordination interinstitutionnelle, interdisciplinaire, internationale	
5.7. Une opportunité pour les chercheurs d'orienter les politiques publiques	
6. Comment les partenaires institutionnels du GIS mobilisent-il la recherche sur les territoires ?	19
6.1. IAU	
6.2. Datar	
6.3. Ademe	
7. Conclusion : les pistes d'action pour le GIS	22
7.1. Penser les sciences du territoire sur tout le spectre recherche-études-expertise	
7.2. Demande sociale de recherche, et ... recherche sur la demande sociale	
7.3. Mieux répondre aux demandes grâce à une coopération entre équipes	
7.4. Tenir compte des suggestions de nos partenaires institutionnels	
7.5. Apporter aux équipes une valeur ajoutée sur les données	
Liste des acronymes	24

« Sciences du territoire », université et demande sociale : une expérience québécoise

« Il a fallu concilier le respect des normes disciplinaires et scientifiques, pour obtenir droit de cité dans la communauté universitaire, avec la réponse à des besoins du milieu souvent exprimés à l'état brut. Pendant longtemps, on a dû, pour ainsi dire, combattre sur deux fronts : faire admettre aux pairs et aux instances d'accréditation universitaire la valeur scientifique du champ d'études et des travaux qui s'y effectuaient, et faire comprendre aux acteurs locaux et régionaux l'importance d'un apport scientifique à la solution concrète des problèmes de développement.

À l'heure actuelle, où l'innovation sociale et le transfert technologique, les bureaux de liaison université-milieu, les alliances de recherche universités-communautés, la contribution de la recherche à la société sont si valorisés, on s'étonnerait sans doute des questions alors soulevées, aussi bien par les pontifes universitaires que par les militants ; et cela, sans compter les sarcasmes qu'il fallait subir de la part de collègues, parfois plus jaloux que bien intentionnés, et de la part de partenaires souvent plus enclins à dénoncer la soi-disant tour d'ivoire universitaire qu'à faire quelque effort pour s'en rapprocher.

Il reste que les personnes engagées dans le champ des études et du développement régional, souvent appuyées par des leaders économiques, politiques et sociaux éclairés, ont tenu la ligne et, en passant par de multiples péripéties, en sont venues à créer des activités et des structures de recherche axées à la fois sur le développement de connaissances valides sur le plan scientifique et sur la contribution de ces connaissances au développement du milieu ».

Massicotte, G., dir., Les Sciences du territoire, Perspectives québécoises, Presses de l'Université du Québec, 2008

1. Introduction : pourquoi l'atelier, comment

1.1. Distinctions lexicales

Cet atelier a pour but de clarifier les relations entre la recherche sur les territoires et la « demande sociale ». Pour simplifier : d'un côté la recherche, avec des concepts et des méthodes qui sont les résultats d'une histoire longue, centrée sur l'impératif de cohérence scientifique ; de l'autre la demande sociale, qui témoignerait d'un besoin rapidement évolutif de connaissance sur les territoires, centrée sur l'efficacité des réponses. Il s'agirait dès lors de clarifier la façon dont se rencontrent le long terme scientifique et l'opérationnel social, sur un objet, les territoires, qui se prête particulièrement à cette rencontre.

En réalité, les choses ne se passent pas comme ça, pour au moins quatre raisons :

- la première tient à l'*objet*, les territoires, qui sont des produits sociaux et dont la demande sociale constitue par nature une des « matières premières ». Cette demande de connaissance des territoires est non pas un événement extérieur à la vie de la recherche, mais un élément intrinsèque à l'analyse scientifique des territoires ; une grande variété de disciplines participent à l'articulation entre connaissances scientifiques et préoccupations des gestionnaires et aménageurs des territoires – voir par exemple le rôle croissant des sociologues, anthropologues, juristes et politistes depuis une trentaine d'années sur les sujets de la décentralisation et du développement local, de la gouvernance, des conflits territoriaux, des revendications identitaires locales, de la ségrégation socio spatiale ;
- la deuxième raison – les épistémologues pourraient l'attester et les ateliers « axes et thèmes du GIS » le montreront sans doute – tient à la forte influence historique de la demande sociale sur la définition des *concepts* mêmes des sciences du territoire ;
- la troisième raison tient au rôle croissant des acteurs territoriaux dans la production de *données* sur les territoires, qui aboutit à une véritable co-production des outils d'analyse entre chercheurs et acteurs. Or les sciences du territoire procèdent moins que naguère à la séquence traditionnelle : cadre théorique, problématique, définition des méthodes, mobilisation des outils et des données ; car la puissance des outils numériques d'aujourd'hui intervient de plus en plus dès la définition des problématiques et des sujets de recherche. La

coproduction de données entre chercheurs et acteurs peut donc, de fait, placer ces derniers à l'amont de certaines recherches ;

- la quatrième est que les *masters* apparaissent comme les lieux d'une coproduction des nouvelles connaissances sur les territoires : les acteurs de la « demande sociale » y participent en effet de plus en plus, que ce soit sous forme d'interventions pédagogiques, d'ateliers, de stages ou de commandes d'études. En sorte que les nouvelles générations de spécialistes des territoires seront sans doute de plus en plus formées dans l'esprit d'un continuum de « recherche-action », conformément d'ailleurs aux orientations générales de l'enseignement supérieur depuis une quinzaine d'années, et notamment à la convergence entre masters « pro » et master « recherche ».

Une telle interaction ne caractérise pas toutes les sciences du territoire : les chercheurs qui travaillent sur les paléo-environnements rencontrent assez peu la demande sociale de l'époque... Encore que ! La SNCF a par exemple demandé l'expertise du LGP pour comprendre pourquoi les lignes TGV étaient instables entre Paris et Lille – la faute à un paléosol polygonal du dernier âge glaciaire...

Même les historiens de l'ICT s'y sont essayés. Ils ont obtenu un contrat avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances¹ sur l'histoire des migrations en Ile-de-France, qu'ils ont mené avec des collègues de l'Urmis. Beaucoup plus habitués aux financements académiques, ils y ont pris goût et souhaiteraient s'acculturer à des réseaux de commanditaires nouveaux pour eux mais dont ils pressentent tout l'intérêt. De même le Sedet fréquente bien davantage les contrats ANR, ECOS ou ACI que les contrats d'études. Mais le laboratoire est sollicité pour diverses expertises ; par ailleurs il est partie prenante de nombreuses collaborations universitaires internationales notamment pour le MAE, qui le pousse en outre à étendre les partenariats à des acteurs territoriaux des pays du Sud. Ne pourrait-on pas considérer cette coopération Nord-Sud comme une « demande sociale » émanant des affaires étrangères françaises ?

On peut donc faire l'hypothèse que cette rencontre avec la demande sociale est une des grandes caractéristiques de ce champ multidisciplinaire sur les territoires. C'est ce que montre cette première rapide investigation auprès des équipes du GIS, qui développent une grande variété d'activités avec les collectivités locales, les associations, les entreprises, les ministères et les organisations internationales – ce qu'on ramasse ici sous le terme simplifié des « acteurs de la demande sociale » et qui demandera à être précisé. Aux yeux de Jacques Gaillard (Développement et sociétés) la problématique de la demande sociale - ou plutôt ce que les sociologues des sciences appellent « l'inscription sociale » de la science, ne se limite pas à des activités d'expertise, car elle est prégnante dans nombre de leurs recherches et enquêtes.

La distinction entre recherche « fondamentale » et recherche « appliquée » n'est pas tellement plus claire. Aux yeux de sa directrice, les activités de l'UMR Géographie-cités par exemple sont « de la recherche scientifique qui répond parfois à la demande sociale et peut trouver ses applications sociales ». L'image qui vient à l'esprit est bien plutôt celle du continuum que celle de l'opposition. La plupart des équipes non seulement sont engagées dans des programmes de recherche qui vont jusqu'à des activités ou recommandations pré-opérationnelles, mais estiment qu'il s'agit d'une évolution positive qu'il faut encourager.

Cela dit, ces interactions restent mal connues, entre unités et même au sein d'un laboratoire. D'une part parce que les acteurs sociaux (particulièrement les collectivités locales) sollicitant les chercheurs, sont de plus en plus nombreux, or dix contrats de 10 K€ sont plus éparpillés donc moins faciles à connaître qu'un contrat ANR de 100 K€. D'autre part parce qu'une certaine prévention demeure vis-à-vis de la recherche appliquée, cette dernière pouvant en outre se prolonger par du conseil ou toute autre forme d'activité rémunérant des individus sans que cela soit bien connu et accepté par la collectivité scientifique du labo. Enfin la réponse à la demande sociale peut être considérée comme un « sous-produit » du fait de sa très faible reconnaissance dans la promotion de carrière des chercheurs, dont l'utilité sociale est quasi exclusivement mesurée au regard des publications dans les revues scientifiques de haut niveau.

¹ Ministère du Travail et de la solidarité, ex FASILD - Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, établissement public issu lui-même du Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leur famille, fondé en 1958 et placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales.

1.2. Les questions posées par l'atelier

Cet atelier répond à trois questions classiques :

- quelles relations les équipes du GIS ont-elles vis-à-vis de la demande sociale, sur quels sujets, à travers quelles formes (contrats d'études, expertise, bourses Cifre...), et avec quels acteurs au juste ?
- quelles sont les limites d'une telle fréquentation, que ce soit dans la définition des sujets, dans les méthodes et notamment la définition géographique des territoires retenue, dans le suivi du travail et le contrôle sur son utilisation en aval (publication, communication politique autour des résultats de recherche etc.) ?
- quels en sont les apports aussi, côté chercheurs et côté demande sociale ?

Ces questions – ou d'autres si la réunion de fin juin en décidait – seront débattues lors du Séminaire d'octobre 2010, qui leur consacrerait une demi-journée au cours de laquelle interviendront à la fois des chercheurs et des acteurs de la demande sociale, français et étrangers.

1.3. Fonctionnement de l'atelier

Le présent rapport est issu d'une investigation rapide (trois semaines) auprès de quelques chercheurs de presque toutes les unités du GIS. Un survol éminemment qualitatif et non exhaustif, qui se limite à faire émerger les questions et des premières pistes pour l'activité du GIS dans ce domaine.

Il doit être enrichi à l'occasion d'une réunion ouverte à tous les membres des équipes du GIS intéressés, qui se tiendra le 28 ou le 29 juin après-midi, et qui pourrait décider d'une seconde réunion en septembre pour mieux préparer le Séminaire d'octobre 2010.

Toutes les contributions sont par ailleurs bienvenues à travers l'agora du site du GIS (www.gis-cist.fr, rubrique Intranet – *login* et *pw* disponibles auprès de timothee.giraud@gis-cist.fr).

Tableau 1. Atelier « demande sociale » : personnes interviewées

Unités du GIS:

CRIDUP	Jean-François LEGER, Marlène LAMY
Développement et sociétés	Jacques GAILLARD, Isabelle GUERIN, Patrick GUBRY, Gilles SPIELVOGEL
EIREST	Maria GRAVARI-BARBAS
GDRE S4	Denise PUMAIN
Géographie-cités	Francis BEAUCIRE, Nadine CATTAN
Identités Cultures Territoires	Pilar GONZALEZ
INED UR12 "Identités terr. pop."	France GERIN-PACE
Ladyss	Yves LUGINBUHL, Laurent SIMON, Michel STREITH
LGP	Catherine KUZUCUOGLU, Franck LAVIGNE, Pierre PECH
Pôle Image	Marianne COHEN
Prodig	Nicolas BECU*
R.I.A.T.E.	Claude GRASLAND, Nicolas LAMBERT
SEDET	Philippe CADENE, Chantal CHANSON-JABEUR, Laurent FARET
URMIS	Maryse TRIPIER, Dominique VIDAL

Partenaires institutionnels:

Ademe:	Alain MORCHEOINE (Conseiller à la présidence sur Ville durable)
--------	---

Datar:	Odile BOVAR (Resp. de l'Observatoire des territoires) Eliane DUTARTE (Conseillère du Délégué) Didier MICHAL (Equipe coopération internationale)
--------	---

IAU-IF	Gérard LACOSTE (Directeur général adjoint)
--------	--

* : compte-rendu à venir

2. Qui sont les commanditaires et sur quels sujets ?

2.1. Organismes publics nationaux

Les équipes du GIS ont une solide tradition de travaux effectués pour les ministères. C'est particulièrement vrai des organismes ministériels dédiés aux territoires, à commencer par la Datar (nombreux contrats de Géographie-cités notamment sur les systèmes urbains, de Ladyss, de Riate, de l'Ined-UR12 et notamment Hervé Le Bras...).

Mais cela dépasse de beaucoup la Datar. Les démographes ont ainsi beaucoup travaillé pour la Direction de la population du ministère des Affaires sociales, par exemple sur la question délicate car statistiquement mal renseignée de l'entrée des étrangers sur le marché du travail en France métropolitaine (travaux poursuivis désormais pour le MIINDS) ; la première enquête statistique nationale sur la « Violence faite aux femmes », lancée il y a une dizaine d'années, a été pilotée par le Cridup pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, suite à la Conférence intergouvernementale mondiale des femmes de Pékin en 1995. Les équipes de l'Ined ont mené de nombreuses enquêtes de terrain pour la DIV sur les perceptions des identités, le parcours des habitants des ZUS et leurs appartenances culturelles.

Les Affaires étrangères sollicitent l'Urmis (surtout depuis que l'équipe s'est agrandie de chercheurs IRD), et le Sedet (contrat FSP-IRD-gouvernement du Mali sur la décentralisation au Mali et la coopération décentralisée, contrat PRUD sur les petites villes de la frontière algéro-tunisienne).

Comme attendu, le Meeddem apparaît comme un acteur de plus en plus important, étant à la croisée de l'approche traditionnelle de l'équipement des territoires (infrastructures, aménagement) et de la montée en puissance des enjeux environnementaux (énergie, climat, paysages, biodiversité). Le Ladyss est particulièrement impliqué dans des programmes de recherche du ministère sur l'environnement. Yves Luginbuhl est responsable de l'animation de deux programmes de recherche : (i) « Paysage et DD », qui consiste dans des recherches européennes comparatives sur les paysages ; (ii) « Infrastructures de transport terrestre, écosystèmes et paysages », programme plus opérationnel entrant dans le cadre du Predit (séminaires de terrain sur deux grands projets d'infras : le TGV Nîmes-Montpellier et le contournement autoroutier d'Arles). Par ailleurs Yves Luginbuhl est le responsable du Conseil scientifique du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) du Meeddem.

Dans le cadre de la « Mission ethnologie », la sous-direction du Patrimoine du ministère de la Culture a lancé plusieurs recherches sur les sociétés rurales et leur rapport au territoire en France, dont une a été confiée au Ladyss (« activités innovantes en milieu rural, les agriculteurs et la reconstruction du lien social »). L'idée était de faire travailler d'autres organismes que l'INRA sur l'agriculture, l'INRA ayant une approche « filières » ou sectorielle, et pas assez territoriale.

Plusieurs ministères se sont associés pour répondre à la situation exceptionnelle du tsunami de 2004 dans l'océan Pacifique (« Délégation interministérielle pour l'aide post tsunami »), et ont sollicité le LGP à travers un important contrat comportant à la fois de la recherche, de la sensibilisation, de l'enseignement et des actions de prévention, en concertation avec des organismes indonésiens. Placé sous la tutelle du ministère chargé des transports, Météo France fait travailler des chercheurs du LGP sur la modélisation du CC et ses impacts en montagne (avalanches, coulées de débris...).

Toujours dans le domaine de l'environnement, l'Ademe (Meeddem et MESR) est une autre source de demande et de financement, par exemple de thèses à Géographie-cités sur le lien entre pollution urbaine et santé (traitement des données médicales et des données sur la pollution) ou sur la modélisation des relations entre changement climatique et urbanisation. Le rôle considérable que l'Ademe s'est vue confier en tant qu'agence de moyens depuis le Grenelle de l'environnement, renforcera à coup sûr sa demande auprès des équipes du GIS.

2.2. Le rôle croissant des collectivités locales notamment d'Ile-de-France

Le Cridup travaille sur les dynamiques de populations urbaines à la demande de différentes collectivités : soit des communes directement, par exemple Villeurbanne sur les projections des populations scolaires. Soit des agences d'agglomération de petite taille (les plus grandes ont les

moyens de faire les travaux en interne), comme celle de Béthune pour mieux saisir la dynamique démographique au sein de l'agglomération compte tenu de la divergence entre territoires de tradition industrielle et minière et territoires de services, compte tenu aussi des dynamiques particulières des migrants issus de l'agglomération de Lille. Les projections démographiques proposées par l'Insee répondent mal à ce genre de demande, car elles se contentent de prolonger l'existant, isolant chaque territoire comme une île puis ajustant les résultats au vu des évolutions nationales générales ; l'objet de l'étude consistait à tenir compte des dynamiques socio-géographiques locales afin d'obtenir des projections plus fines.

En tant que responsable du master professionnel « aménagement et urbanisme », Francis Beaucire est très régulièrement sollicité par des Communautés urbaines pour l'associer aux SCOT et PLU, ce qu'il fait passer par des contrats dans le cadre du master. De même l'Ined avec la Communauté urbaine de Bordeaux, l'agence d'urbanisme de Grenoble, etc.

Les Conseils régionaux et généraux sont également des acteurs de plus en plus importants de la recherche sur les territoires. Au Cridup, Bernard Grossat travaille notamment sur les DOM : Conseil général de Mayotte (sur le Chicoungougn), Conseil régional de Guyane (sur les migrations transfrontalières) etc. Les Régions ou les Agences de bassins ou des services déconcentrés de l'Etat (DIREN) se sont saisis de la montée en puissance du thème de l'environnement, par exemple dans le domaine de l'hydrologie (mesure de pollution de l'eau par les pesticides ou les métaux ; financement de thèses sur la dynamique fluviale : érosion des berges, sédimentation, crues, et explication de ces phénomènes par des aménagements soit récents soit séculaires soit encore par des processus millénaires ou le CC).

D'autres services déconcentrés de l'Etat sont intéressés. L'EIREST a ainsi travaillé pour la DRAC de Lorraine (cofinancement du ministère de la Culture) sur les relations entre festivals et territoires : comment le festival peut-il transcender les frontières régionales et les frontières sociales pour toucher tous les publics. La direction de l'Environnement de la DREIF fait travailler l'équipe du master Environnement de Paris 1 (écologie territoriale, cohabitation entre ville, industrie et agriculture, valorisation des circuits courts dans l'agroalimentaire).

Visiblement, les Conseils généraux et surtout régional d'Ile-de-France ont pris depuis quelques années une grande importance dans les recherches des équipes du GIS. La direction de l'Environnement du Conseil général de Seine-et-Marne a confié au Ladyss la réalisation d'un Atlas de la biodiversité dans le département. La demande était floue (« à qui la biodiversité est-elle socialement accessible ? ») ; la collectivité découvre ces questions, d'où la mobilisation de chercheurs pour baliser ce champ nouveau pour elle. Les choses paraissent s'installer dans la durée : un colloque a lieu en juin 2010 avec les élus du Conseil général, un site web a été mis en place, la collectivité souhaite poursuivre l'expérience.

Ville de Paris : deux des équipes du GIS (Géographie-cités et Ladyss) sont engagées dans des travaux pour le programme « trame verte ». L'EIREST a répondu (sur le rapport entre métropolisation et tourisme) au programme « Paris 2030 » - un appel d'offre large de type « recherche » plutôt que contrat d'étude pour collectivité locale, ce qui montre au passage que « collectivité locale » ne signifie pas automatiquement « étude ». L'Ined a travaillé sur « ce qui fait Quartier » à Paris, ainsi que sur l'incidence des doubles résidences ou des recompositions familiales sur le marché du logement (Ville de Paris-PUCA).

Géographie-cités a mené pour l'IAU des travaux sur le Bassin parisien dans le cadre du Grand Paris (un Grand Paris élargi au Bassin parisien, selon une approche de l'IAU ambitieuse – et alternative au projet de Christian Blanc !). Bien d'autres travaux de l'IAU ont recours aux chercheurs et étudiants des équipes du GIS.

La Région Ile-de-France a confié au Ladyss une recherche sur la conversion au maraîchage bio (un autre travail a lieu en Alsace sur des thématiques proches). Au-delà des Etats et de l'Europe, des Régions se mettent donc à soutenir des projets de recherche sur le développement agricole. Les Régions développent leurs relations avec le monde de la recherche, par exemple dans le domaine de l'environnement (dans la suite du Grenelle) y compris sur les questions agricoles, dans lesquelles elles ont souvent peu de compétence ; la recherche leur en apporte, et apparemment la Région Ile-de-France a apprécié puisqu'elle a renouvelé le contrat. Il faut dire que ces enjeux agricoles sont

particulièrement importants dans une région capitale comme celle-là : opportunités économiques importantes du fait de la qualité pédologique et climatique et du fait de la taille du marché de consommation, niveau de vie suffisamment élevé pour développer des filières bio favorables à la santé et à l'environnement, mais parallèlement menaces sur les territoires du fait de l'expansion urbaine.

A travers l'Institut des systèmes complexes de Paris-Ile-de-France, le GDRE S4 participe du Domaine d'Intérêt Majeur (DIM, région Ile-de-France) défini pour les systèmes complexes, sur les questions d'intelligence territoriale et d'innovation ainsi que sur les applications numériques pour les SHS.

Le Conseil régional d'Ile-de-France finance des thèses, par exemple à travers le Réseau de Recherche sur le Développement Sostenable (R2DS, Ladyss et Géographie-cités), ou sur les plateformes aéroportuaires et leur comparaison européenne (Géographie-cités). Depuis une demi-douzaine d'années, la Région s'est également lancée dans la commande de recherches sur les migrations, les minorités et l'intégration, comme le font d'autres collectivités sur ces questions.

2.3. Des organismes internationaux encore peu mobilisateurs

Les financements de l'Unesco (Urmis) ou du programme Espon-Orate (Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen, UMS Riate), peuvent être considérés comme l'expression d'une demande sociale d'un genre nouveau, désormais internationale ou supranationale. Espon est un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire pour les Etats-membres de l'UE et la Commission. L'UMR Géographie-cités a participé à plusieurs programmes Espon, sur les bases de données urbaines et sur la compétitivité des villes européennes. La Commission régionale du Parlement européen a confié deux travaux à Riate, sur la mesure de la cohésion territoriale, et sur les régions en décroissance démographique (« *shrinking regions* », un travail exploratoire de diagnostic sur la grande variété des situations régionales destiné à donner au Parlement un premier paysage sur la question, avant toute décision de politique européenne).

Certains programmes européens proches de la recherche fondamentale, font aussi place à des possibles utilisations technologiques ou politiques des résultats de la recherche. L'UMR Géographie-cités a ainsi été un partenaire pour des grands programmes européens « TiGress » (Time Geography approaches to emerging and sustainable societies).

On a évoqué le contrat MAE-Mali du Sedet. L'UMR Développement et sociétés travaille pour le BIT (sur le travail forcé notamment), ou pour des bailleurs nationaux mais de divers pays et souvent en cofinancement international (AFD, CDC et Caisse des Dépôts et de Gestion du Maroc) ; d'autres commanditaires internationaux sont l'International Foundation for Science, la Commission Européenne, la Banque Mondiale, l'Unesco, la Swedish International Development Cooperation Agency, etc. D'une manière générale, le choix des thèmes de recherches du laboratoire sont aujourd'hui largement influencés par de grands programmes mondiaux, le plus souvent définis par les instances internationales et souvent repris par les instituts nationaux (cf. le plan stratégique de l'IRD qui reprend en grande partie les *Millenium Development Goals* de l'ONU).

Mais cela dit dans l'ensemble, si l'on excepte l'UMR Développement et sociétés, on a l'impression que les organismes internationaux sollicitent encore assez peu les équipes du GIS.

2.4. Et les entreprises ?

Elles sont sans doute la nouvelle frontière de la recherche sur les territoires. Pour le moment les équipes du GIS se tournent très peu vers elles, alors que les demandes d'entreprise sur la responsabilité sociale et environnementale ou sur les stratégies d'implantation et les diagnostics territoriaux ne cessent de croître. Sur les terrains étrangers, les chercheurs du Sedet commencent à être sollicités par le Club Méditerranée en Asie, par Thalès dans le Golfe, etc.

Toutes les entreprises ne sont pas aptes à solliciter cette recherche sur les territoires ; cela dépend de leur secteur d'activité et surtout de leur taille. Certaines d'entre elles sont pourtant particulièrement bien organisées pour travailler avec la recherche. Veolia Transport dispose d'un « Institut Veolia environnement » qui a fait travailler les chercheurs du CRIA (UMR Géographie-cités), dispose d'une revue sur les enjeux sociaux contemporains, et finance des bourses Cifre. La RATP ou Keolis (SNCF,

Axa, CDC) encadrent des étudiants du master et magistère d'aménagement de Paris 1 ; la RATP a financé plusieurs bourses Cifre pour Géographie-cités. C'est un bureau d'études parapublic, Egis (groupe CDC, ingénierie et conseil dans les domaines des infrastructures, de l'aménagement et l'environnement) qui est responsable de l'équipe d'étude du PLU de Montpellier à laquelle le CRIA est associé. Renault a financé des thèses (sur l'étalement urbain et les émissions de GES) ; la CDC une bourse de thèse sur la fracture numérique et les territoires ; Orange finance une thèse de Géographie-cités sur les pratiques de déplacement associées aux usages du téléphone mobile en milieu urbain.

La gestion des risques suscite également des financements, en général sous forme de bourses de thèse (Cifre) : la Fondation Axa et la Fondation MAIF (risque de Tsunami à la Réunion et Mayotte) financent des thésards du LGP, ou encore TTI Production (bureau d'études international spécialisé en télé-détection et cartographie numérique). Soucieux de ses centrales de bord de fleuve (Seine, Rhône, Loire), EDF a commandé des travaux à l'UMR sur le transport de particules.

D'autres exemples témoignent de l'intérêt des entreprises pour des analyses transversales sur des champs nouveaux. Eiffage a ainsi besoin des universitaires pour saisir tous les enjeux de l'intégration de l'environnement et en particulier de la biodiversité dans l'aménagement et le génie civil. Les sidérurgistes se posent également des problèmes généraux sur la dimension DD de leur activité : comment améliorer les choses, comment se comparent-ils à d'autres activités moins carbonées (aluminium notamment), quels débats et publications scientifiques sur ces enjeux, telles sont les questions que le Forum international de l'acier inoxydable adresse au LGP et aux équipes pédagogiques des masters Environnement et Dynamique des milieux et risques.

Avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, le LGP de Meudon est engagé dans un autre partenariat qui montre l'étendue de l'interaction recherche/études ou expertise, et public/privé. Etablissement public de recherche placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche, l'Inrap est le bureau d'archéologie public en charge de tout ce qui est relatif aux sites archéologiques (chantiers de fouilles, expertise, valorisation...). Il travaille avec les archéologues de P10 et P1 (il y a cinq ingénieurs Inrap au LGP de Meudon). Ce dispositif public travaille en association étroite avec les entreprises, car ses activités sont entièrement financées par les aménageurs.

3. De la recherche au conseil, quelles formes de commande ?

La demande sociale épouse un large spectre formel, depuis les demandes d'expertise individuelle jusqu'au financement de véritables contrats de recherche – ce qui confirme l'idée d'un continuum et non pas de deux mondes séparés.

3.1. Des contrats de recherche...

Dans le programme du Meeddem « Paysage et DD », la question posée est une véritable question de recherche : qu'apporte le paysage à la problématique du développement durable ? L'hypothèse du programme est qu'il faut réinterroger la définition même du paysage, pour passer d'une approche du « remarquable » issue du 19^{ème} siècle et prolongée au 20^{ème} siècle à travers la notion de « site protégé », à une approche liée à la gestion quotidienne des paysages, autrement dit d'une approche esthétique à une approche territoriale. Cet aspect épistémologique rejoint ce qui se passe aux Etats-Unis par exemple, où les anthropologues travaillent à une définition de l'esthétique qui tient de plus en plus compte de la socialisation des paysages au lieu d'être surtout référée à une valeur extérieure, comme transcendante ; et qui tient de plus en plus compte de tous les aspects de la perception (toucher, odorat...) au lieu de la seule perception visuelle. On pressent les suites opérationnelles potentielles de ce programme de recherche ; du reste, il a été lancé dans le cadre de la Convention européenne du paysage qui fut élaborée en 2000 par le Conseil de l'Europe².

² « Les Etats membres du Conseil de l'Europe, signataires de la présente Convention (...) notant que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois ; conscients que le paysage concourt à l'élaboration des cultures locales et qu'il représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, contribuant à l'épanouissement des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne ; reconnaissant que le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations : dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de

De même le programme « Infrastructures et paysages », même s'il est plus opérationnel que le précédent, emprunte à des méthodes de pilotage qui sont proches de celles de la recherche « pure » : existence d'un Conseil Scientifique, sélection scrupuleuse des équipes de recherche, etc.

3.2. ... très souvent prolongés par des aspects pré-opérationnels ou opérationnels

Un important point commun de ces programmes avec le Meeddem est la collaboration avec des acteurs territoriaux : Parcs naturels, consortiums de gestion territoriale français et européens, etc. Le ministère insiste pour que les chercheurs nouent de telles relations, outre les universitaires locaux. Le travail va jusqu'à la co-élaboration de plaquettes de vulgarisation.

De même le contrat « Regina » du Ladyss sur l'adaptation au changement climatique d'un territoire espagnol, témoigne de cet alliage entre recherche et recherche appliquée. Financé par le GIS Climat Environnement et Société (CNRS, Polytechnique, Ademe), ce contrat est né de la rencontre avec une association dédiée au développement d'un territoire andalou lors du contrat « Paysages et DD ». Co-organisatrice du séminaire restituant les résultats, cette association a demandé à poursuivre l'aventure scientifique sur le thème de l'adaptation au changement climatique. Le GIS a accepté de financer car de son côté, procédant par des modèles généralistes, il cherchait (i) à descendre à des mailles plus locales que les 250 kms de côté de ses modèles habituels, et (ii) à s'ouvrir à l'interaction avec les sociétés locales afin que ses scénarios « parlent » aux gens et que les sociétés locales s'en emparent. Le GIS a donc élargi à ce volet local un programme de recherche qu'il menait sur l'adaptation au CC de l'agriculture méditerranéenne.

La multiplication des co-financements de recherche et des collaborations interinstitutionnelles demandées dans le cadre de la recherche, se traduit par cette association fréquente entre commanditaires centraux de la recherche / et partenaires locaux. Cela contribue aussi à panacher les objectifs des programmes, entre recherche et recherche appliquée. C'est ce qu'illustre le contrat passé au Ladyss par le Programme interdisciplinaire de recherche Ville et environnement (PIRVE, « naturalité en ville, biodiversité et bien-être habitant ») et qui associe le CNRS, le Meeddem, la Délégation aux Espaces verts de la Ville de Paris et l'Apur. De même le contrat « activités innovantes en milieu rural » du Ladyss (ministère de la Culture) se fait en association avec une association normande de développement local, dans l'idée de relancer la production fermière en faisant prendre conscience aux acteurs de terrain de la valeur patrimoniale de leur savoir-faire et de sa valorisation potentielle. Quant à lui, le contrat sur les filières agricoles « bio » a été mené pour la Région Ile-de-France dans l'idée de promouvoir les circuits courts et l'agriculture écologisée, en tirant parti de la connexion potentiellement facile avec le marché de consommation parisien.

D'autres exemples illustrent ce prolongement de la recherche par l'élaboration d'outils opérationnels. Le cas type est donné par le contrat de la Délégation interministérielle pour l'aide post tsunami. Une importante partie du contrat était dédiée à la prévention des risques, allant jusqu'à la production d'une documentation de sensibilisation des populations (films, posters brochures, ce qui est usuellement fait par les ONG ou les pouvoirs publics) : tous les résultats de recherche étaient mobilisés pour cette sensibilisation, en concertation étroite avec les ONG (y compris une ONG montée par Franck Lavigne, le responsable du contrat, qui a fait travailler plusieurs étudiants), et avec l'organisme public central en charge de la prévention en Indonésie. Aux yeux de Franck Lavigne, ce genre de « recherche-action », qui existe aux Etats-Unis par exemple (voir les activités de l'*US Geological Survey*, des chercheurs de haut niveau mais qui n'ont aucun problème pour aller jusqu'à la prévention) se développe heureusement peu à peu en France. L'ANR « Risques Naturels » est ainsi très appliquée, avec une dimension d'interaction avec les acteurs locaux et les entreprises.

Les bourses de thèses et les programmes de recherche sur les risques financés par la Fondation MAIF peuvent même se traduire par un véritable transfert de moyens de la recherche au profit de l'action locale. Dans le cas du contrat sur le risque de tsunami à la Réunion et Mayotte, l'appel d'offre initial s'était placé sur un plan parfaitement scientifique : un AO très ouvert à toutes les questions de risques, un Comité Scientifique de très bon niveau peuplé de scientifiques de plusieurs disciplines (sciences dures, CEA, Météo France...), une interaction d'excellente qualité avec les chercheurs (le

grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien (...), sont convenus de ce qui suit : «Paysage» désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (...), cf. <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>

directeur de la Fondation MAIF est un géologue). Le LGP a donc remporté l'appel sur le thème du risque de tsunami. Le reste de l'histoire devient très local : les partenaires locaux se sont très fortement investis (à la fois les Préfectures et les Conseils généraux) ; ils ont largement profité de ce programme de recherche pour élaborer un Plan de secours face au risque de tsunami, plan qui n'existait pas jusque là. Ils souhaitent maintenant mobiliser les chercheurs pour la sensibilisation aux populations locales – mais il faudra quand même leur trouver des budgets de mission !

Cette interaction entre recherche et demande sociale, entre résultats généraux et application locale pré-opérationnelle, constitue de fait un aspect essentiel de l'activité du LGP de Meudon – voir aussi les recherches faites pour Météo France sur les impacts du CC en montagne, qui se font en concertation avec des collectivités locales.

On a l'impression que cet alliage entre commanditaires centraux / et partenariats locaux devrait se renforcer. Dans le cas des contrats du Sedet pour le MAE, il est frappant de constater que cette demande n'était pas forcément dans le cahier des charges, mais qu'elle est de plus en plus évoquée dans l'évaluation ex post du contrat.

3.3. Contrats d'études

Le cas des contrats d'études du Cridup pour des agences d'agglomération n'est pas isolé. Les chercheurs de l'UMR Développement et sociétés par exemple ont une traditionnelle activité d'études, ainsi d'ailleurs que d'expertise et de conseil. Le DIAL (aujourd'hui UMR Développement, institutions et mondialisation, IRD et... Paris Dauphine faute d'avoir pu trouver un accord institutionnel avec Paris 1), est l'organisme de référence sur l'économie du développement ; plusieurs chercheurs de l'IEDES y ont participé ou y participent encore. L'UMR travaille tant avec les bailleurs qu'avec les gouvernements et les institutions internationales. Il s'agit d'études mais souvent aussi de véritables recherches, la distinction n'étant pas toujours pertinente dès lors que l'objet est le développement. De même, on serait bien en mal de qualifier de « recherches » ou d'« études » les travaux confiés par le Parlement européen à Riate. Un autre exemple est la réponse de l'EIREST, exactement sur le même thème et pour la même recherche, à la fois à l'appel d'offre « Paris 2030 » de la Ville de Paris et à l'ANR.

L'environnement, l'aménagement, l'urbanisme et les transports, le développement (voir les travaux d'Alain Durand-Lasserve sur les questions foncières en Afrique ou ceux de Jean-Marc Roda pour les entreprises malaises sur l'industrie mondiale du bois) offrent beaucoup d'opportunités actuelles ou potentielles de travailler sous forme de contrats d'études, notamment avec des entreprises (publiques ou privées). Dans les formations professionnalisantes que sont les masters, la mobilisation d'étudiants, encadrés par un membre de l'équipe pédagogique, est une façon de remplir les objectifs d'insertion professionnelle, tout en transmettant au commanditaire l'apport d'une analyse universitaire.

3.4. Expertise scientifique et conseil

Nombre de chercheurs du GIS sont mobilisés, en général à titre gracieux, pour être membre voire présider des conseils scientifiques ou des groupes de travail de ministères ou de collectivités. Yves Luginbuhl participe ainsi, au titre de son rôle de président scientifique du programme « Paysage et DD », au Conseil Scientifique du Meeddem « patrimoine naturel et biodiversité », avec quelques-uns des meilleurs écologues français notamment du Muséum. Nadine Cattan préside un des groupes de travail du programme de prospective « 2040 » de la Datar, elle, Claude Grasland, Denise Pumain et Thérèse Saint Julien étaient membres du CS de la DATAR et/ou de son Observatoire des territoires, etc.

Comme en matière de recherche appliquée, l'activité d'expertise connaît une diversification en direction des collectivités locales : Patrick Gubry (Développement et sociétés) a été mobilisé pour l'évaluation d'une réponse à l'appel à projets du Conseil régional d'Île-de-France, Nadine Cattan est membre du Conseil Scientifique du programme de prospective de la Communauté Urbaine de Bordeaux, etc. Et en direction de l'international : André Guichaoua est expert auprès du Tribunal pénal international pour le Rwanda, Pierre Beckouche est le conseiller scientifique de l'association IPEMED (Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen) ; Jacques Gaillard a par exemple fait une expertise dans le cadre du projet UNESCO/Espagne « Renforcement des capacités en Science et Technologie en Afrique » (Madagascar, Bénin et Sénégal) ; les membres du Sedet sont sollicités :

par l'ONU pour mesurer l'impact de l'exploitation forestière indonésienne sur la création d'emplois (une pierre dans le jardin des écologistes), par les professionnels du transport en Algérie pour savoir comment font les Tunisiens et les Marocains, par Abu Dabi pour savoir comment sont gérées les oasis dans le désert du Thar – bref, une demande d'expertise centrée sur la *comparaison internationale des territoires*, dont l'atelier « inventaire » montre le potentiel pour le GIS, car ses chercheurs interviennent sur un nombre très important et diversifié de terrains dans le monde.

Enfin en matière de « conseil », entendu ici comme une prestation individuelle rémunérée, les informations sont rares. Contrairement à d'autres disciplines universitaires (droit, économie...), cette activité reste en SHS considérée comme un peu honteuse ou appelant à la discrétion. La pratique est certainement limitée, d'autant que, contrairement aux juristes, les collègues « territoriaux » connaissent mal les procédures administratives avantageuses et souples qu'offre pourtant l'université (Paris 1 au moins) pour ce genre de contrats...

3.5. Packages

Au total, le continuum entre recherche, étude, expertise et conseil semble s'imposer comme une réalité forte des équipes du GIS. A y regarder de plus près, il s'agit souvent de couples : recherche et recherche appliquée ; recherche et étude ; recherche et expertise scientifique ; étude et expertise technique.

Dans cette série de « packages », on a même trouvé, avec l'UMR Développement et sociétés, des exemples d'alliage entre recherche et expertise technique. L'équipe d'Isabelle Guérin travaille sur le financement et notamment sur le micro crédit, avec le BIT, l'AFD, la CDC et le CDG du Maroc. Il s'agit bien de recherche, l'équipe scientifique ne s'engageant que dans des contrats qui s'inscrivent dans la ligne de ses préoccupations scientifiques. Ces bailleurs ont une véritable fibre « recherche » (l'AFD a même un département « recherche ») ; ils croisent les chercheurs dans des séminaires et colloques communs. Ils peuvent mobiliser une ANR pour avancer (exemple d'un prolongement qualitatif centré sur les acteurs ruraux marocains demandant des micros crédits, d'une recherche qui avait été préalablement financée par l'AFD, cette dernière ayant ensuite ressenti le besoin de mieux en interpréter les premiers résultats quantitatifs). Ils peuvent mener à des publications scientifiques prestigieuses (publication des résultats d'une recherche pour le BIT chez Oxford university press). Mais cela se traduit aussi par la mobilisation des chercheurs, ici en position d'experts individuels, pour l'évaluation ex post de projets de développement que ces bailleurs ont financés. Mélange des genres, connivence endogamique entre chercheurs et bailleurs / ou bien plutôt relations de confiance et co-construction d'un référentiel commun à la fois scientifique et appliqué ?

De même le spectre des demandes d'Eiffage en direction des universitaires est très large (on parle ici de financements qui dépassent 100.000 euros). Il va de la recherche (bourses de thèse, colloque et publications scientifiques...) jusqu'à la formation (financement de masters et participation de professionnels d'Eiffage à quelques enseignements) et au conseil.

3.6. L'expérience de l'Urmis

L'expérience d'Urmis mérite quelques commentaires parce que le thème des migrations internationales a fait en peu de temps l'objet de demandes de résultats de recherche, d'études et de conseil d'aide à la décision, tous types de demandes au titre desquelles l'Urmis a été sollicitée.

Cette équipe était a priori peu adaptée à la demande sociale. Elle s'est constituée pour faire reconnaître les migrations comme champ académique, à une période (fin des années 1980) où leur importance n'était pas estimée à sa juste valeur cognitive et sociale (contrairement aux Etats-Unis ou au Canada, où des recherches nombreuses étaient financées et suivies de préconisations politiques). L'énergie de l'équipe a été orientée vers les publications académiques, le montage de formations universitaires (DEA avec Migrinter) afin de former des enseignants-chercheurs sur ce champ. Créée dans les années 1990 sur financements publics de type CNRS ou Plan, elle a d'abord connu une diversification des financements dans le public national (Direction de la population et des migrations du ministère des Affaires sociales, Fond d'action social, programmes ECOS du MESR sur l'Amérique latine etc.), sur des sujets de type intégration, migrations et discriminations.

Poussée par le CNRS à diversifier encore les sources de financement, l'Urmis a travaillé avec des *organismes internationaux* ; l'entrée d'une équipe IRD dans son giron a facilité cet accès à des financements internationaux et a renforcé son orientation de recherche sur les migrations internationales (contribution des migrations au développement, partenariats avec des chercheurs du Sud par exemple via l'Institut France Afrique du Sud, financements européens via le PCRD, Unesco...). Une autre diversification des financements est venue des *collectivités locales*, celles des grandes villes où se posent ces questions d'identité, intégration, immigration et « mobilités immatérielles » culturelles ou artistiques (bourses de thèse du Conseil régional d'Ile-de-France depuis une demi-douzaine d'années).

De nombreuses équipes ou bureaux d'études se sont montés pour répondre à cette demande sociale croissante (diversités, discriminations, enquêtes pour les entreprises ou les ONG). Ces équipes sont jeunes, parfois peuplées d'anciens étudiants passés par l'Urmis. Quant à eux, les chercheurs de l'Urmis sont largement restés, volontairement ou non, à l'écart de ce mouvement. Ils sont mobilisés à titre d'experts – souvent gracieusement – par la Commission européenne, les ministères, la Halde ; ils restent situés à l'amont du processus de connaissance (conseil pour l'élaboration des cahiers des charges d'appels d'offres auxquels ils ne participent pas). Ils ont voulu éviter deux écueils : le guichet unique de type ANR (d'où la variété de leurs financements publics et leur préférence pour les programmes à financements multiples), et l'expertise trop étroite ou trop politique. Sur ce dernier point, le meilleur exemple est fourni par leur refus de participer au projet de *think tank* sur les migrations lancé par le Ministre de l'immigration (Brice Hortefeux à l'époque), qui n'a d'ailleurs pas abouti.³

Au total, l'Urmis participe activement aux débats de la demande sociale et à l'aide à la décision (Halde, Mrap, débats scientifiques contradictoires sur les politiques migratoires et relations difficiles avec le ministère sur ces questions complexes, prise de position avec l'Ined sur le débat compliqué des « statistiques ethniques » etc.), mais en faisant peu d'études afin de conserver sa marge de manœuvre scientifique et déontologique. Contrepartie, le risque est que la demande sociale, désormais plus appliquée (qu'elle émane d'organismes nationaux, européens et internationaux ou de collectivités locales), ne passe plus par la recherche publique et trouve des réponses directes auprès des bureaux d'études et des cabinets de conseil.

4. Quelles limites ?

4.1. Pilotage trop institutionnel voire politique et liberté de publier

La marge de manœuvre dans le choix des sujets de recherche de l'UMR Développement et sociétés peut être limitée dans la mesure où les financements sont concentrés sur les programmes prioritaires des organismes internationaux et leurs relais nationaux. Cette situation ravive la controverse qui a longtemps structuré les débats autour des politiques de science : quel terme privilégier entre excellence scientifique et pertinence des travaux dans le contexte d'un pays donné ?

Les exemples de l'Urmis et de l'Ined montrent que dans certains cas, et les questions socio-démographiques (migrations, identité...) en offrent pas mal d'occasions, le pilotage politique peut être trop important pour que les chercheurs acceptent de s'y plier. Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est que le risque de cette instrumentalisation peut exister, mais que les chercheurs savent y résister – à condition qu'ils ne se trouvent pas par ailleurs dans le besoin de trouver des financements pour leurs recherches.

Dans le débat sur les « statistiques ethniques », la prise de position des chercheurs face au ministère sera passée par la constitution d'une commission « alternative » au COMEDD, et par la publication commune d'un ouvrage signé notamment par des chercheurs de l'UR12 de l'Ined (France Guérin-Pace, Hervé Le Bras) et de l'Urmis (Véronique De Rudder et Maryse Tripier) qui a alimenté le débat public⁴.

³ Le même type de position se retrouve chez d'autres socio-démographes, ceux de l'Ined, qui ont refusé de travailler pour le « Comité pour la mesure et l'évaluation des discriminations » (COMEDD) suscité par le Commissaire à la diversité Yazid Sabeg, et ont critiqué la façon dont les catégories statistiques « identitaires » ont finalement été davantage utilisées à l'occasion des lois sur l'immigration que pour contribuer à l'insertion sociale qui était pourtant leur objectif annoncé.

⁴ *Le retour de la Race*, Editions de l'Aube, 2009

Des recherches de l'UMR Développement et société donnent une autre illustration du soin qu'il faut mettre, sur ces sujets chauds, à régler dès la signature du contrat la question de la liberté de publication des résultats. Dans son travail sur le micro crédit, Isabelle Guérin met en évidence le caractère moins mythiquement enchanteur de cette forme de financement, que l'image qui en est faite habituellement : ce genre de crédit finance souvent davantage la consommation que l'investissement et ne modifie donc pas structurellement les mécanismes de la pauvreté ; lorsqu'il y a investissement, il est plus souvent le fait d'entrepreneurs existants que de nouveaux micro entrepreneurs locaux. Le développement entrepreneurial des pays en développement est ainsi renvoyé aux conditions classiques d'un système bancaire efficient, à la transparence des marchés et à l'amélioration du climat des affaires – une position qui ne plait pas toujours aux institutions financières commanditaires spécialisées dans le micro crédit, lesquelles ne sont pas enchantées de la publication des résultats du travail...

Les programmes du Meeddem sont inévitablement traversés par différents enjeux institutionnels, locaux, nationaux, et internationaux. Là encore, les chercheurs en sont conscients et ne sont pas démunis. Dans le programme « Paysages et DD » par exemple, Yves Luginbuhl a réussi à faire admettre par le ministère, qui ne souhaitait financer que des équipes françaises, l'importance de la comparaison européenne et donc le besoin de financer aussi des équipes d'autres pays de l'UE ; une fois l'accord obtenu, il a fallu dépasser les obstacles administratifs de finances publiques nationales mal capables de financer des équipes non françaises. Au total, l'échange recherche-ministère sera sorti de ces difficultés par le haut car le terrain d'entente a été trouvé sur une position de fond : le caractère innovant de l'approche française du paysage en matière de DD, et l'intérêt à la fois scientifique et institutionnel de la faire connaître en Europe.

Dans d'autres cas, ce sont plutôt les demandes locales qui apparaissent trop limitatives. Le Ladyss a dû renoncer à des contrats avec le Meeddem parce qu'il mobilisait des financements de collectivités locales qui imposaient trop les questionnements. Le CRIA a des expériences de ce type, qui ont pu trouver une solution : l'agglomération de Montpellier voulait imposer à Francis Beaucire sa vision des résultats du travail sur le PLU ; le débat a eu lieu, et s'est soldé par l'adoption par la collectivité... du point de vue de l'universitaire. Bref, les rapports de forces intellectuels, institutionnels ou politiques existent bien, mais ils font partie de la réalité des territoires !

Les entreprises, qui devraient être des commanditaires de recherche de plus en plus importants, imposeront leurs contraintes elles aussi. Il reviendra aux chercheurs de mesurer le point au-delà duquel les travaux et leur publication servent davantage à dédouaner les entreprises de leur responsabilité sociale qu'à coproduire un référentiel novateur avec elles.

4.2. Absence de « culture recherche »

Un autre problème vient de l'absence de culture « recherche » des commanditaires, surtout lorsqu'il s'agit de petites collectivités locales. On pourra penser qu'il s'agit d'un bien, lorsque la bride est laissée sur le cou des chercheurs - le cas du financement d'une thèse sur la biodiversité dans le cadre du programme R2DS de l'Île-de-France, où les chercheurs ont à peu près tout imposé, les seules contreparties de la collectivité étant que les publications sanctionnent cette recherche, qu'elles signalent la source de son financement, et que des présentations de ces travaux soient faites devant les élus.

Mais dans la plupart des autres cas, la faible capacité d'une collectivité à maîtriser la chaîne de la recherche (cahier des charges, pilotage, valorisation) et à agir sur le long terme, soulève plutôt des difficultés. A Villeurbanne, le Cridup s'est trouvé tributaire du changement de l'équipe municipale après les dernières élections locales, ce qui a remis en cause un partenariat qui reposait sur un très petit nombre de personnes au sein de la mairie. Cela existe aussi dans les grands organismes : une déception du contrat du Ladyss avec le ministère de la Culture a été l'absence de valorisation et diffusion des résultats, une fois le porteur de projet parti côté ministère (départ à la retraite).

Les Régions, ou même la Fondation Axa, peuvent ressentir le besoin de se faire épauler par un expert scientifique pour mener un programme de recherche. Dans la bourse AXA à un doctorant du LGP, un membre de l'INEE a dû être mobilisé pour mener l'opération ; d'autres experts, venus parfois des équipes du GIS, sont mobilisés, par exemple par le Conseil région d'Île-de-France, pour jouer ce rôle.

Les Agences d'urbanisme sont en général mieux armées. La collaboration de l'UMR Géographie-cités avec l'IAU sur le Bassin parisien a été dense ; deux *Cahiers de l'IAU* ont présenté les résultats des chercheurs, et rendu compte de leurs séminaires avec les élus locaux et les représentants des SGAR des régions concernées.

S'agissant des conseils régionaux, en l'occurrence celui de l'Ile-de-France, un problème peut venir de recours à des bourses de thèses et de post-doc que la collectivité conçoit de manière ponctuelle : il s'agit parfois moins pour elle d'enclencher un partenariat de long terme avec les chercheurs que de tester différentes ressources scientifiques, afin de se faire une idée du « marché » dans un domaine qu'elle connaît mal. Le programme peut ainsi se poursuivre d'une année sur l'autre, mais avec d'autres chercheurs et d'autres laboratoires – c'est la loi du genre mais elle ne contribue pas toujours à la pérennité dont les laboratoires ont besoin.

4.3. Appauvrissement méthodologique

Alors qu'on pouvait penser a priori que l'appauvrissement méthodologique serait une des principales limites de cette rencontre avec la demande sociale (simplification des protocoles, réduction des territoires observés...), les résultats de cette rapide investigation suggèrent que les exemples de cette nature sont rares. Même dans le cas du contrat sur le risque de tsunami à Mayotte et à la Réunion, et en dépit du très fort investissement des acteurs locaux qui souhaitaient tirer du travail des résultats opérationnels, les chercheurs seront restés maîtres de leur méthodologie. On a bien vu des cas contraires : travaillant sur les entreprises en difficulté pour des Administrateurs judiciaires, le Cridup a toutefois refusé de répondre à une demande des commanditaires et de sortir certains indicateurs d'une base de données qu'il n'estimait pas encore suffisamment fiable et renseignée. Mais dans l'ensemble on ne voit pas que la recherche « appliquée » puisse se définir par une marge de manœuvre scientifique sur les méthodes qui serait moindre que dans la recherche « fondamentale ».

4.4. Le problème des délais

Les délais imposés par les contrats d'études sont souvent peu compatibles avec les temps de la recherche. Au Cridup, les étudiants sont rarement mobilisés dans les contrats pour les collectivités locales car ces derniers sont courts et ne laissent pas de temps pour la formation (en revanche le résultat des travaux est directement utilisé dans les enseignements de l'IDUP).

L'UMR Développement et sociétés souligne les contraintes bureaucratiques des contrats avec les organismes internationaux, qui limitent le temps consacré à la recherche elle-même.

Cela dit, on doit reconnaître que les contrats de recherche classiques eux-mêmes se réduisent dans le temps, des contrats annuels demandant souvent de premiers résultats au bout de dix mois. Même la Datar a fait passer ses contrats de deux ans à 12 mois – annualité budgétaire oblige...

5. Quels apports pour la recherche ?

5.1. Financement

L'apport financier est le premier avantage. Il faut distinguer ici quatre situations :

- les gros financements, qu'il s'agisse de programmes cadres, inscrits dans la durée, dont les financements peuvent atteindre des centaines de milliers (Système d'Information sur la Nature et les Paysages : 270 k euros annuels sur trois ans, R2DS, Eiffage...) voire quelques millions d'euros (programme Meeddem « Paysages et DD », répartis en lots qui peuvent atteindre 100 ou 200 K euros). On observe que la source de ces gros financements est variée : ministères, Régions, entreprises ; ou qu'il s'agisse de programmes exceptionnels, dont l'archétype est le contrat pour l'aide post tsunami de 2004 (360 K euros) ;
- les contrats d'études ponctuels (ou du MAE pour le Sedet), qui sont de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'euros ;
- les bourses de doctorat ou postdoctorales ;

- l'aide à manifestations scientifiques (l'IAU et le Comité régional du tourisme d'Ile-de-France ont ainsi apporté quelques milliers d'euros pour aider au financement du colloque « Paris tourisme métropolisation » de l'EIREST).

Un même contrat peut comprendre plusieurs de ces formules, typiquement : des missions, une bourse de thèse pour un étudiant qui exécute l'essentiel de la recherche, une expertise des chercheurs confirmés, l'édition des résultats (Fondation MAIF, programmes Meeddem, contrat Drac lorraine, financement d'Eiffage pour le « package » recherche-formation-conseil, etc.). Dans le cas de commande d'entreprises, il faut y ajouter la possibilité d'obtenir ultérieurement de la Taxe d'Apprentissage – une source déterminante pour le développement des masters professionnels.

Les collectivités semblent avoir une préférence pour les financements doctoraux et postdoctoraux, qui les engagent peut être moins institutionnellement avec un laboratoire, et leur permettent de médiatiser leur soutien aux jeunes chercheurs. Pour des unités qui étaient peu habituées à des financements hors recherche, la montée en puissance des collectivités sur des thèmes comme les minorités et les migrations permettent de financer des thésards ou de rémunérer des stages, ce qui n'était pas dans la culture du laboratoire (Urmis, ICT...). A l'Urmis, le partage est souvent le suivant : aux étudiants les bourses de thèse, aux chercheurs titulaires l'expertise.

5.2. Formation et insertion professionnelle des étudiants : le rôle des masters

Cette interaction avec les acteurs territoriaux renforce la qualité des enseignements lorsqu'il s'agit de formations professionnalisantes (environnement, économie du développement, aménagement, urbanisme, démographie...), et l'insertion professionnelle des étudiants (ateliers, stages, bourses Cifre...). Une doctorante de l'ledes a par exemple été recrutée comme sociologue à la FAO (sur un terrain en Tunisie consacré à la conservation des eaux et des sols, et à la mise en place de groupements de développement agricole dits « participatifs »... mais qui sont aussi apparus comme un quadrillage de la population et du territoire par les ministères tunisiens).

Pour parler comme Francis Beaucire, ces contacts professionnels apportent même une certaine légitimité à l'enseignant, que ses étudiants perçoivent comme en contact avec « la vraie vie ».

Il est frappant de constater *le rôle que les masters jouent dans cette interaction avec la demande sociale*. L'idée selon laquelle le projet « Collège International des Sciences du Territoire » devrait également comprendre la dimension pédagogique, sort renforcée de cette première investigation.

Sur le modèle de l'accord avec Eiffage, de véritables partenariats associant recherche, études et formation (masters⁵) pourraient se développer dans le giron du GIS. La Gendarmerie nationale comme la SNCF sont par exemple intéressées par un partenariat de ce genre avec certaines équipes du GIS travaillant sur la gestion des risques.

5.3. Intelligence collective et affinement des thématiques de recherche

Dans certains cas, la rencontre de la demande sociale permet d'ajuster les thématiques de recherche. Non pas de les déterminer – aucun cas rencontré – mais d'affiner une question. Cela relève de trois cas différents. Il peut s'agir :

(i) de l'approfondissement d'une question, traitée par exemple de manière quantitative et qui demande un prolongement de terrain plus qualitatif (Cridup, Ined) ; il faut insister sur l'apport de méthodologies de terrain auxquelles sont conduits certains chercheurs de tradition quantitativiste à l'occasion d'un contrat avec une collectivité ou un ministère.

- France Guérin (Ined) dit l'apport qu'a constitué pour elle la commande de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (ministère de la Culture, financement d'un approfondissement, auprès de milieux sociaux en difficulté, d'une enquête quantitative) : son contact avec les méthodologies subtiles apportées par les acteurs sociaux

⁵ La question de savoir jusqu'où les partenaires extérieurs doivent aller dans les préconisations de contenu pédagogique ou dans le nombre d'interventions pédagogiques de leurs salariés, est une autre question.

habitué à ces publics difficiles, lui a apporté un savoir-faire re-exploitable dans d'autres enquêtes ;

(ii) d'une meilleure compréhension des *mécanismes* économiques ou politico-institutionnels qui président à la transformation de territoires – les analyses plus générales permettant souvent davantage de décrire que de comprendre ;

- Géographie-cités a mené pour la région Ile-de-France un travail sur les aéroports franciliens, non pas cette fois en mesurant leur place dans la géographie des flux aériens internationaux, mais en allant jusqu'à l'analyse du fonctionnement de ces aéroports ;
- Dans le programme « Infrastructures et paysages » (Meeddem) les chercheurs, confrontés aux opérateurs (RFF...), ne voient plus les choses de la même manière. Les acteurs apportent une diversité d'informations, de connaissances et des grilles d'analyse qui resteraient largement extérieures à la recherche sans ce genre de rencontre ;

(iii) de l'expression d'un nouveau besoin de connaissance, qui naît de la formulation d'une demande locale, et qui pourra déclencher de futures études ou futures thèses.

- Francis Beaucire, qui parle de la fécondité de l'intelligence collective, donne le cas de sa prise de conscience, à l'occasion de ses échanges avec les collectivités et les aménageurs, que la catégorie « copropriétés dégradées » était considérée, y compris par lui-même, de manière trop globale, et qu'il fallait mener des investigations complémentaires pour en mesurer la diversité ;
- Le Sedet évoque la prise de conscience des collectivités locales latino-américaines de la manne que représentent les remises migratoires ; elles aimeraient en savoir davantage sur les envois de leurs propres émigrants et sur les outils existant ailleurs pour mobiliser ces remises migratoires en direction du développement local.

5.4. Accès aux données

Les acteurs territoriaux peuvent détenir des sources d'information dont ils n'imaginent pas la valeur qu'elle peut avoir pour les chercheurs, y compris des bases de données. La demande faite au Cridup de travailler sur l'évolution des populations scolaires de Villeurbanne s'est heurtée aux limites du recensement rénové. Les données, désormais lissées sur 5 ans, rendent très difficile d'analyser les populations par âge : comment étudier les « 3-5 ans » quand les données disponibles débordent en fait sur une dizaine d'années ? Les Mairies sont assises sur une masse de données d'un grand intérêt, mais qu'elles n'ont pas les moyens de valoriser (cartes d'électeurs...). Ici en l'occurrence, il s'agissait des inscriptions scolaires sectorisées, que le Cridup a associées à des données CAF.

De même, les chercheurs qui travaillent sur des bases de données nationales pour étudier des territoires locaux, peuvent être conduits à mieux comprendre leurs propres données à la lueur des contacts locaux qu'ils nouent – la façon dont les entreprises renseignent les bases de données professionnelles par exemple, ou encore les bases de données administratives sur l'emploi et les qualifications.

La dimension « données » est essentielle dans le programme « Système d'Information sur la Nature et les Paysages », qui consiste à mettre à disposition des résultats de recherche contenus dans des bases de données (celles des opérateurs de terrain : DIREN, collectivités – par exemple l'Atlas des paysages de Poitou Charente...) existantes mais peu connues, mal reliées et valorisées. Cette mise en relation de différentes bases de données (locales, de l'Observatoire photographique de paysages etc.) pose de redoutables problèmes de mise en œuvre technique (compatibilité des fichiers), juridiques (la question de la propriété des données), mais aussi conceptuels. Par exemple, comment *dénommer* un paysage ou une espèce (l'exigence des écologues n'étant pas forcément très compatible avec un projet aussi interdisciplinaire) ? Comment se mettre d'accord sur des indicateurs de santé, qualité, et dynamique d'un paysage ? Le programme fait donc à la fois progresser la recherche (ces questions conceptuelles), les gestionnaires des bases de données et acteurs de terrain (nécessité d'une certaine rigueur normative dans l'approche, interaction nécessaire avec d'autres utilisateurs).

Ce chantier relatif aux données est complexe : les données ne sont pas toujours accessibles, pas toujours diffusables ou réutilisables – comment, lorsqu’une recherche sur les valeurs immobilières donne accès à la base de données des notaires (joliment dénommée « BIEN » pour Base d’Informations Economiques Notariales) permettre aux chercheurs d’en conserver un droit d’usage scientifique ? Une question cruciale pour le GIS.

5.5. Accès aux acteurs de terrain

Dans certains cas, un contrat permet d’avoir accès aux acteurs de terrain, notamment dans les pays en développement. Il n’est pas forcément facile pour un chercheur français, et pour un chercheur français critique sur l’économie du développement, d’approcher les bénéficiaires du micro crédit du Maroc rural (Isabelle Guérin, UMR Développement et sociétés). Sésame : le passage par un contrat donne accès aux bénéficiaires des financements octroyés par l’établissement financier commanditaire.

Même remarque pour cette doctorante de l’ledes ayant travaillé en Tunisie, la recherche n’y étant pas libre et tout déplacement nécessitant une autorisation.

5.6. Coordination interinstitutionnelle, interdisciplinaire, internationale

La dimension transversale des territoires conduit souvent les commanditaires à mobiliser plusieurs types d’institutions de recherche, soit successivement soit à l’occasion d’un même programme. Autrement dit, la demande sociale joue les marieuses. Un exemple est donné par le contrat de la DRAC de Lorraine, qui voulait comparer l’effet territorial des festivals en Lorraine et en Nord Pas-de-Calais, et qui a poussé les chercheurs de l’EIREST à trouver des collaborations avec des collègues de Nancy 2 et Lille 3.

Plusieurs programmes sur l’environnement ont conduit le Ladyss et le LGP à se rapprocher des équipes du Muséum National d’Histoire Naturelle :

- les programmes du Meeddem « SINP » et « trame verte »
- l’Atlas de la biodiversité de Seine et Marne
- le programme sur la naturalité en ville (PIRVE), qui a permis de considérablement développer et mieux valoriser les bases de données botaniques du Conservatoire national du Bassin parisien du Muséum
- les projets R2DS sur la biodiversité (le MNHN semblant particulièrement bien introduit dans les milieux commanditaires de la recherche environnementale de la Région Ile-de-France...)
- un chercheur du LGP a rejoint le Groupe de recherche interdisciplinaire international créé autour de l’ENS et du Muséum à travers le « Groupe d’Application de l’Ingénierie Ecologique » du R2DS⁶.

Coopération également interdisciplinaire, on le voit. Dans le cadre du DIM de la Région Ile-de-France, un post-doc a été obtenu en géographie (le premier en SHS !) en 2010 à l’Institut des Systèmes Complexes (Universités, CEA, X, ENS, Genopole, Inria, Inserm, Curie...). La recherche sur la Violence faite aux femmes s’est faite au moyen d’une enquête réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs CNRS, Ined, Inserm, et des universités (Cridup). Même association entre démographes et chercheurs du secteur de la santé pour les travaux sur le chicoungounga ; entre SHS et écologues dans les programmes évoqués du Meeddem ; entre SHS et physiciens du GIS Climat environnement et sociétés, etc.

Coopération internationale enfin, lorsque le commanditaire souhaite donner une dimension comparative à la recherche, comme le montre le contrat « Paysages et DD », avec la mise en commun des méthodes entre les différentes équipes européennes de recherche, et un colloque international de clôture tenu un jour à Perpignan et deux jours sur les terres d’un des partenaires, la Catalogne.

⁶ Créé en 2006, le GAIE regroupe chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de nombreuses institutions, tant franciliennes (Universités Paris 6, 7, 11, 12, Ecole Normale Supérieure, MNHN, Agro-Paris-Tech, IFR CNRS 101), que nationales et internationales (Département EDD du CNRS, Cemagref, INRA, Institute for Ecosystem Studies) représentant diverses spécialités scientifiques.

5.7. Une opportunité pour les chercheurs d'orienter les politiques publiques

La reconnaissance du rôle de la recherche dans la société et l'amélioration de l'impact de leurs travaux, peuvent être accrus à travers ces partenariats. On ne dira pas que les chercheurs français seront valorisés, mieux soutenus financièrement et mieux considérés par les décideurs parce qu'un de leurs thésards obtient une bourse de thèse à la Fondation MAIF ou parce qu'ils décrochent un contrat d'étude avec la communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer. Mais ces partenariats fournissent de temps en temps aux chercheurs l'occasion de s'inviter au débat public voire d'infléchir, même modestement, les politiques publiques.

Dans le contrat de Riate pour le Parlement européen par exemple, l'UMS a saisi la perche tendue par le commanditaire pour critiquer l'analyse de la Commission européenne sur les enjeux démographiques européens menée essentiellement à partir du ratio actifs / inactifs ; Riate a mobilisé un « contre indicateur », plus dynamique : l'écart entre l'âge moyen des populations et l'espérance de vie en bonne santé - ce qui mettait l'accent sur la productivité sociale potentielle des populations même au-delà de 60 ou 65 ans, et sur l'aspect positif de la présence de jeunes. Les batailles sur les indicateurs en disent long sur les prémices méthodologiques d'une analyse stratégique et leurs conséquences en termes de politiques publiques ; or les équipes du GIS ont des opportunités pour intervenir sur ces débats là.

De même la capacité des équipes du GIS à maîtriser les données et les représentations géoréférencées (SIG, cartographie) est d'une grande puissance potentielle, dès lors que les échelles des pouvoirs changent et qu'il faut penser le monde dans une géographie renouvelée. Chacun se rappelle de la « banane bleue » : dans les années 1980, le GIP Reclus avait, le premier, publié une cartographie des principales villes européennes à une époque où l'Europe était *terra incognita* ; pour la première fois, une large diffusion était faite (à travers *la Lettre de la Datar*, une publication bien distribuée, et bien faite - en monochrome bleu), d'une représentation cartographique de l'Europe qui dise un peu plus de choses que la sempiternelle carte des frontières nationales des pays de l'Union. Et pendant des années, on se représenta l'Europe dans cette concentration urbaine de l'Italie du Nord au bassin londonien, cette banane sortie des logiciels des cartographes de Montpellier. On a, depuis, heureusement diversifié les approches du territoire européen, mais les enjeux de connaissance et de représentation se jouent à une autre échelle : celle des aires urbaines et des Scot ; et, à l'étage du dessus, à l'échelle du monde et des grands ensembles régionaux. Le contrat « Europe In The World » de l'UMS Riate pour Espon a été l'occasion d'insister sur l'importance d'une géographie européenne qui comprenne les Voisinages et notamment l'ensemble euro-méditerranéen. Sur ces affaires encore neuves des nouvelles configurations territoriales, l'impact de la cartographie sur les représentations est potentiellement énorme, et l'impact des représentations sur les stratégies publiques ou privées est tout aussi énorme. La capacité pour les équipes du GIS de maîtriser des bases de données internationales et notamment européennes et de pouvoir les traduire en outils pédagogiques ou d'aide à la décision, leur donnera peut-être une puissance d'influence sur les décideurs, et à tout le moins... une visibilité utile pour décrocher de nouveaux financements.

On a déjà dit comment le contrat Meeddem « Paysages et DD » était aussi l'occasion de diffuser la conception française du territoire en Europe. De même les équipes du GIS sont bien placées pour prendre part au débat sur le risque de stigmatisation des territoires « sensibles » (cartographier les problèmes peut avoir un effet publicitaire terriblement contreproductif), et bien doser les préconisations relatives aux personnes, aux groupes sociaux et aux territoires (voir les travaux de l'Ined sur l'illettrisme pour l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ou sur les populations en difficulté des zones urbaines sensibles).

Enfin l'expertise menée par Jacques Gaillard sur le « Renforcement des capacités en Science et Technologie en Afrique » a pu déboucher sur des recommandations (de création d'un Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique au Sénégal, de renforcement du rôle du Ministère de la recherche, d'un processus participatif qui aboutirait à l'adoption d'une loi d'orientation).

6. Comment les partenaires institutionnels du GIS mobilisent-ils la recherche sur les territoires ?

6.1. IAU

Les rapports de l'IAU avec la recherche ont connu plusieurs phases. Aux tout débuts, à l'époque - celle du premier schéma directeur de région parisienne - où il était très « aménageur », l'Institut a eu peu de contact avec la recherche. Les choses ont fortement changé dans les années 1970-1980 : des contacts importants se sont noués sur des questions complexes comme la politique de la ville, ou sur le thème - émergent - de l'environnement (c'est à ce moment qu'est né le terme de « trame verte »). Depuis cette période faste, la relation recule : la décentralisation a rangé l'IAU au service de la Région, et l'a éloigné de l'université. Une certaine redynamisation a lieu avec le SDRIF de 2004 : l'IAU remobilise des équipes de chercheurs pour qu'elles fassent le bilan des apports de la recherche sur l'aménagement francilien (CRIA ou Géographie-cités ont fait partie du nombre, à côté de l'Institut Français d'Urbanisme ou de l'Institut d'Urbanisme de Paris) ; les résultats furent riches, d'autant que la Ville de Paris a emboîté le pas en faisant à son tour travailler les chercheurs. Mais depuis ce rebond, on en est resté là. On aurait pu penser que le débat sur le Grand Paris fasse redémarrer la coopération ; mais il a été dominé par des effets d'image, et a davantage mobilisé la presse et les grands projets architecturaux que les chercheurs attachés à comprendre la complexité du système urbain...

Sommes-nous condamnés à ce cousinage lointain ? Non, car l'IAU a voulu continuer à mener des activités proches de la recherche, sur des questions de fond sur lesquelles les échanges avec le GIS pourraient être féconds. Il a tenu des « Ateliers de prospective » en réunissant des techniciens, des élus, des chercheurs (universitaires mais aussi de l'Ademe, du CSTB...) (i) sur les rapports entre espace urbain, énergie et changement climatique (forme urbaine et comportement des habitants, etc., 2007-08) ; (ii) sur les liens entre migrations et métropoles (2009-10) ; (iii) sur les nouveaux comportements de mobilité (2010).

Par ailleurs l'Institut finance l'extension d'enquêtes, afin de renforcer l'échantillonnage de niveau régional voire local (Enquête Nationale Logement, Enquête Nationale Transports, l'Enquête Famille avec l'Insee et l'Ined) ; lance en propre une enquête sur « victimisation et sécurité », une autre sur les pratiques sportives ; et il continue à développer et tenir le MOS à la disposition des chercheurs pour co-interpréter les transformations de l'occupation de l'espace francilien. Enfin il a conservé des liens ponctuels avec les masters d'aménagement et urbanisme des partenaires de l'Est parisien (IFU, IUP, Latts, UMLV), de Paris 1 et de Science Po.

Que faire, à ce stade ? Redynamiser les liens avec les chercheurs afin d'échapper au court termisme et à la pression des débats politico-institutionnels dans lesquels l'IAU se trouve nécessairement placé (autrement dit, on est toujours sollicité par la demande sociale de l'autre : le GIS par l'IAU, et l'IAU par sa tutelle institutionnelle !). Par exemple dans le débat sur le Grand Paris, seuls des chercheurs peuvent utilement éclairer la question des clusters et des liens entre les pôles économique de la région (au passage, que vaut cette notion de « clusters » dans une région comme la région parisienne qui est en soi un cluster, et dans laquelle peuvent jaillir des innovations très largement en dehors des espaces labellisés comme « innovants » ?), ou les menaces et opportunités du nouveau paradigme de croissance verte pour l'économie parisienne. Peut-être faudrait-il, à l'occasion de ce débat, relancer une opération équivalente à celle de 2004, en posant directement la question aux chercheurs : l'« Arc express » (métro automatique défendu par la Région) est-il plus désirable que le « Grand Huit » de Christian Blanc ? Une infrastructure induit-elle le développement économique ? Un fort différentiel de croissance économique entre l'Île-de-France et le reste du pays serait-il soutenable ?

6.2. Datar⁷

La Datar a une véritable demande d'apport de la recherche pour éclairer ses missions. A ses yeux, il ne s'agit surtout pas de séparer la recherche d'un côté et la « demande sociale » de l'autre, elles doivent avoir une interaction profonde. La Datar doit être capable d'agir sur, et d'abord de penser les articulations entre les grands enjeux généraux et globaux, et le développement des territoires locaux ; pour cela, elle a besoin de l'apport des chercheurs. Enfin elle aussi se pose la question de la « demande sociale » qui lui est adressée à elle, qu'elle émane des institutions, des entreprises ou des citoyens et des associations.

Parmi ces questions générales, celles qui lui paraissent les plus importantes sont les suivantes :

(i) Dématérialisation, réseaux, hyper-mobilité, et difficulté de l'Etat à capter la demande sociale. En tendance, l'Etat, en quelque sorte, devient « hors sol » : les grands corps de l'Etat le délaissent et travaillent ailleurs, les populations sont hyper mobiles, de plus en plus consuméristes et votent avec leurs pieds ; les échanges sont de plus en plus « cyber » ; les acteurs qui agissent sur les territoires sont de plus en plus nombreux (collectivités, entreprises, associations...). Autrement dit, les services de l'Etat ont du mal à saisir la demande émanant des sociétés locales, et à y répondre à travers un dispositif politico-administratif territorialisé de manière claire. De plus en plus multiforme et éclatée, l'expression de la demande sociale sur les territoires est difficile à saisir. Les outils de l'Etat doivent donc être redéfinis dans ce nouveau contexte, afin de l'aider à construire des consensus, et d'abord de définir ses objectifs.

(ii) Un besoin croissant de croiser économie et territoires. Dans le contexte de la crise financière actuelle, les arbitrages vont de plus en plus être rendus par Bercy, d'où le besoin d'éclairer les analyses territoriales par des éléments de calcul économique – faute de quoi la Datar négociera en position de faiblesse avec Bercy. Ce croisement nécessaire entre économie et territoires ne doit pas se limiter, comme c'est trop souvent le cas, à des analyses sectorielles : il faut penser le développement économique des territoires de manière transversale, tenant compte à la fois des entreprises, de l'innovation, du transport, de la formation etc., et sachant articuler les différentes échelles, car les flux économiques publics ou privés qui agissent sur un territoire donné sont générés à des échelles variables (parfois locale, parfois régionale, parfois nationale, parfois internationale, le plus souvent de manière combinée). Exemple : pour arbitrer entre la vision du secrétaire d'Etat à la région capitale Christian Blanc sur le Grand Paris (grands clusters, grande infrastructure, croissance à +5%) et une vision plus systémique faisant intervenir davantage d'acteurs de plus petite taille sur davantage de territoires de la région, il faut une analyse économique.

(iii) Penser les métropoles modernes en terme d'aire d'influence, de connexion et de réseaux, plutôt qu'à travers la contiguïté et l'agglomération. Exemple : la région parisienne doit se penser au moins à l'échelle du Bassin parisien et même au-delà (mobilité des parisiens, dépenses sur des lieux de villégiatures très éloignés, complémentarité entre territoires productifs et territoires résidentiels à une échelle large).

La demande de recherche porte aussi sur le territoire européen, dont la Datar est l'intermédiaire institutionnel de référence au niveau français. On peut s'appuyer sur les prochains appels à projets du programme Espon pour identifier les thèmes sur lesquels portera ce besoin de connaissances : les villes (agglomérations, espace urbain, place des villes petites et moyennes...), la gouvernance territoriale, les régions transfrontalières avec pays tiers (Voisinage), la dimension territoriale de la « Stratégie 2020 » (stratégie de Lisbonne après crise), la place de l'Europe dans le monde, les « Gateway regions », l'intégration des objectifs d'innovation, de croissance verte et de cohésion sociale (souci de mettre en œuvre des stratégies politiques intégrées, que l'on retrouve aussi à l'OCDE), impact de la crise sur les territoires.

Les liens avec le GIS peuvent prendre la diversité des relations que la Datar entretient avec la recherche : des consortiums d'équipes (comme elle le fait avec Lausanne, l'ULB et Le Latts pour une comparaison des métropoles en Europe) ; des chaires universitaires (comme la chaire « Ville » à

⁷ La Datar relève du ministère de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, d'où l'importance des questions rurales (y compris celle des PME et du développement local, ce qui peut comporter une orientation non pas anti-métropolitaine mais distanciée face aux logiques de hiérarchisation territoriale), et l'importance de la connexion avec les questions agroalimentaires : « le Ministère contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur du monde rural conduite par le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ».

Science Po) ; des commandes ponctuelles (comme avec les Mines de Paris sur les pôles de compétitivité et les RTRA), notamment sur l'économie territoriale (comme elle le fait avec L'Oeil et Laurent Davezies). Une bonne façon de procéder pour le GIS serait de regarder le programme de prospective « 2040 » de la Datar – auquel participent déjà certains chercheurs du GIS.

Il faudra discuter avec la Datar du projet qu'elle forme avec Science Po (CERI, François Baffoual) de constituer un *think tank* sur la cohésion territoriale en Europe afin d'influencer les décideurs européens lors du prochain budget européen (ce qui impose pour elle de se rapprocher de politistes), et auquel elle aimerait associer l'UMS Riate. Ce *think tank* devra rapidement remporter des contrats européens afin de s'autofinancer.

6.3. Ademe

L'entrée principale de l'Ademe sur les questions territoriales, est l'« organisation urbaine ». C'est à travers cette approche que l'Agence aborde la transition énergétique : (i) mix énergétique (diversification, sécurisation des approvisionnements, essor des énergies non carbonées) ; (ii) efficacité énergétique (bâtiments, transports – et effet sur le bruit, comportements individuels, interactions entre ces éléments et notamment entre bâtiment et ensemble urbain, interactions techniques et d'échelles, enjeux d'aménagement et urbanisme) ; (iii) réduction des GES (réduction de l'effet de serre, et de la pollution locale).

Sur ces questions, l'Ademe a une culture d'ingénierie (elle est essentiellement peuplée d'ingénieurs), et a besoin d'apports de *contenu* dans trois domaines :

- le calcul économique des systèmes (typiquement: l'internalisation des coûts des réseaux périurbains) ;
- l'acceptabilité sociale ;
- l'optimisation territoriale du triptyque environnement-social-économique. Par exemple, comment optimiser la connexion des bâtiments (qui peuvent notamment être auto-producteurs voire excédentaires sur le plan énergétique) avec l'ensemble urbain (règles d'urbanisme et compromis sur la hauteur moyenne des bâtiment, connexion à la distribution électrique, orientation du bâti et capture solaire, aérologie urbaine et ventilation face au réchauffement, végétalisation des rues et des immeubles pour contribuer à la régulation thermique⁸, re-perméabilisation des sols pour mieux maîtriser le cycle de l'eau, etc.).

L'Agence a aussi un besoin d'*outils d'aide à la décision publique*. Elle a besoin de référentiels (qualitatifs mais aussi quantitatifs : il faut pouvoir aussi parler en tonnes) afin de mettre au point des outils d'aide à la décision adaptés aux différentes cibles : élus, planificateurs (Scots...), projeteurs (architectes, urbanistes...), habitants⁹. Des outils pédagogiques, sachant mettre en relation des approches multiples - bref un besoin d'« ensemblier » que le GIS pourrait être.

Sur le plan de la philosophie de l'aide à la décision, l'Agence insiste sur le fait qu'elle est passée – impératif lié au changement climatique – d'une approche « forecasting » à une approche « back casting » : non plus des tendances, à infléchir ; mais une rupture, à partir d'objectifs chiffrés (liés au CC), et qui impliquent ensuite de jouer sur les différents leviers disponibles.

L'Ademe suggère au GIS :

- de se rapprocher de ce qui se passe dans le pôle de l'Est parisien (UMLV, Latts, IFU, voir Bernard Decombs et Jean Laterrasse) : GIS « Modélisation urbaine » en cours de constitution, et pôle de compétitivité « Advanced city » ;
- de bien garder en tête que le GIS n'est pas l'ANR et qu'il doit conserver son interaction avec la demande institutionnelle ;
- de faire remonter ses demandes de financement de thèses, car l'Agence en finance beaucoup et de plus en plus (elle peut le cas échéant faire aussi du gré à gré) ;
- de se tenir informé des appels d'offre du Predit (transports et mobilité, rôle de Francis Beaucire), le Prebat (bâtiments et îlots), du programme Ville durable de l'ANR, et des études du Conseil général du DD du Meeddem, car l'Agence cofinance souvent ces programmes.

⁸ Il y aurait 1°C d'écart avec ou sans arbres plantés dans une avenue !

⁹ L'approche de l'Ademe ne se réduit pas à une modélisation qui conduirait à un seul modèle de ville durable : il y a trois climats en France et plusieurs traditions culturelles urbaines, donc il y a plusieurs modèles de ville durable. Par ailleurs les solutions doivent être éclairées par la faisabilité économique et sociale du projet.

Côté Ademe, il faudra réciproquement mieux formaliser ses demandes en direction des chercheurs.

7. Conclusion : les pistes d'action pour le GIS

Les pistes suggérées ici devront être précisées lors de la réunion de fin juin et surtout lors du Séminaire d'octobre 2010. A ce stade, on en identifie cinq principales :

7.1. Penser les sciences du territoire sur tout le spectre recherche-études-expertise

La notion de « recherche-action » est une bonne façon de réfléchir à l'action du GIS en sortant de la dichotomie, dont on a vu les limites, entre recherche / et études (ou recherche appliquée). Tout n'est pas équivalent bien entendu, mais c'est bien dans un continuum depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'expertise et au conseil qu'il faut appréhender l'action du GIS. Sur le volet « enseignement », la tendance à la convergence des masters entre parcours « recherche » et « pro » est un argument de plus de cette interaction.

Nous aurions sans doute intérêt, à la fois pour des raisons de communication externe et interne (meilleure interconnaissance des équipes), à présenter les activités actuelles des équipes sur leurs différents segments : recherche fondamentale, recherche appliquée, études¹⁰, expertise, conseil, formation. Il ne s'agit pas d'être exhaustif, mais de donner une idée de l'influence scientifique des membres du GIS, depuis la programmation de la recherche jusqu'aux acteurs territoriaux.

L'intervention des chercheurs du GIS dans les médias, point peu abordé dans les entretiens, mériterait sans doute d'être approfondi. Ces interventions sont manifestement fréquentes, que ce soit dans des médias nationaux (presse écrite, radio, télévision : voir par exemple la « surface médiatique », comme on dit, que Benjamin Coriat a acquise dans les médias, mais bien d'autres chercheurs du GIS sont concernés) ; ou dans les médias d'entreprise – cas de la revue du groupe Total qui, dans le respect de la déontologie scientifique (relecture scrupuleuse des épreuves), a offert 100.000 lecteurs à un article de Nadine Cattan, certainement infiniment plus que le nombre cumulé des lecteurs des articles scientifiques de toute son UMR !

Un dernier point mériterait d'être détaillé afin de prendre la mesure de l'impact du GIS : les interventions auprès des syndicats et associations.

7.2. Demande sociale de recherche, et ... recherche sur la demande sociale

Un des axes scientifiques de l'Urmis pour le prochain quadriennal sera « la construction des problèmes politiques et la production de l'altérité » ; il s'agit de voir comment les problèmes (identitaires, migratoires...) sont formalisés, et comment les catégories qui vont déterminer les débats et les politiques publics, sont construites (voir le succès de catégories comme « travailleurs esclaves », que ne confirme pas l'examen sociologique attentif, et qui masque une grande variété de situations *individuelles*).

Elargissons au GIS : sans doute y aurait-il de l'intérêt à mener une recherche sur l'expression de la demande sociale sur les territoires.

7.3. Mieux répondre aux demandes grâce à une coopération entre équipes

C'est la piste la plus évidente. L'inventaire donnera sans doute une première description de la diversité des compétences des personnels du GIS, et des complémentarités à mobiliser dans les contrats de recherche comme dans les contrats d'études (cartographie, bases de données, croisement d'analyses statistiques, de photos aérienne et d'enquêtes au sol, comme le fait le Cridup sur les différents types d'habitats en Guyane et dont on trouverait des spécialistes complémentaires dans les différentes équipes du GIS).

¹⁰ À cet égard, Jean-François Leger a par exemple créé la revue *Cahiers de Démographie Locale*, financée par les contrats d'études, et où publient chercheurs, experts et membres des collectivités locales.

On a évoqué le couplage croissant entre quantitatif et qualitatif ; il y a là matière à des réponses communes aux sollicitations (à nouveau, qu'il s'agisse de contrat de recherche ou d'études).

Une autre complémentarité est le potentiel du GIS à traiter les problèmes d'action publique posés selon une approche sociale *et* selon une approche territoriale (quartiers en difficulté, accès aux soins...). On connaît le débat classique sur l'action sociale : doit-elle porter d'abord sur les individus ou les groupes, ou bien doit-elle d'abord porter sur les territoires ? C'est le genre de dilemme que le GIS, dans son ensemble, est bien placé pour affronter. Ses différentes équipes sont, tout à la fois, capables de rendre compte de la polarisation spatiale des équipements de santé (le choix stratégiques des institutions de soins depuis les années 1990), *et* des actions à mener pour faciliter l'accès aux soins (dont les équipements sont désormais éloignés) et le suivi des publics difficiles (voir les travaux de l'Urmis pour l'AP-HP ou le ministère de la santé sur la situation sanitaire des population immigrées).

Enfin la montée en puissance de la demande sociale sur le thème de l'environnement trouverait une réponse plus grande des équipes du GIS si elle était coordonnée.

Il nous reste à mettre un point un outil simple et utile, qui ferait le point sur les diverses compétences disciplinaires, « terrain », et techniques, des membres des équipes du GIS, et sur l'offre de contrats (de recherche comme d'études et d'expertise, voire demain les demandes d'intervention dans les médias), afin de faciliter l'adéquation des uns aux autres et de favoriser des réponses communes.

7.4. Tenir compte des suggestions de nos partenaires institutionnels

Pour avancer concrètement, commençons par répondre aux suggestions de nos partenaires institutionnels. Donnons donc à l'IAU une description détaillée des axes de recherches des équipes ; travaillons avec la Datar à cette thématique de la difficulté de l'Etat à capter la demande sociale sur les territoires du fait de la dématérialisation des échanges et de l'hyper mobilité des populations ; évoquons avec l'Ademe ce que pourraient être des outils d'aide à la décision des différents acteurs territoriaux ; réfléchissons à la façon de mieux représenter l'économie géographique dans le GIS (demande des trois partenaires).

7.5. Apporter aux équipes une valeur ajoutée sur les données (locales, ministérielles, d'entreprise)

Le GIS pourrait apporter son concours pour :

- aider les chercheurs à consolider telle base de données acquise à l'occasion d'une étude ;
- à les croiser avec d'autres données, pourvu que les géoréférencements soit compatibles ;
- mieux les demander aux propriétaires, voire susciter la création de telles données auprès des organismes ou leur constitution de manière « propre » et accessible aux chercheurs ;
- constituer un guichet unique pour simplifier les procédures des chercheurs face aux contraintes de confidentialité et notamment face à la CNIL – les chercheurs étant parfois « assignés à résidence » chez le propriétaire faute de pouvoir sortir les données.

Acronymes

ACSE : Agence nationale pour la cohésion Sociale et l'égalité des chances

AP-HP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Apur : Atelier parisien d'urbanisme

Cifre : Convention industrielle de formation par la recherche

DIM : Domaine d'intérêt majeur

Diren : Direction régionale de l'environnement

Drac : Direction régionale des affaires culturelles

Espon - Orate : European Spatial planning observation network - Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen

FSP : Fond de solidarité prioritaire (MAE)

INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives

Meeddem : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

MIHDS : Ministère de l'intégration, de l'identité nationale, de l'immigration et du développement solidaire

MOS : Mode d'occupation du sol

Pirve : Programme interdisciplinaire de recherche Ville et environnement

Predat : Pôle régional d'échanges sur le développement et l'aménagement des territoires

Predit : Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres

PRUD : Programme de recherche urbaine pour le développement (MAE)

PUCA : Plan urbanisme construction architecture

R2DS : Réseau de recherche sur le développement soutenable

RTRA : Réseau thématique de recherche avancée